

## **BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES**



### **Édition Chronologique n° 48 du 26 juin 2020**

TEXTE RÉGLEMENTAIRE PERMANENT

Texte 1

#### **ARRÊTÉ n° 31944 ARM/GEND/DSF/SDOE/BORG**

portant abrogation d'arrêtés relatifs à la gendarmerie des transports aériens.

Du 29 avril 2020

## ARRÊTÉ n° 31944 ARM/GEND/DSF/SDOE/BORG portant abrogation d'arrêtés relatifs à la gendarmerie des transports aériens.

Du 29 avril 2020

NOR A R M G 2 0 5 4 2 8 5 A

*Texte(s) abrogé(s) :*

Arrêté du 19 août 2004 relatif à la dissolution de la brigade de gendarmerie des transports aériens de Paris Charles de Gaulle à Roissy-en-France (Val d'Oise) et à la création corrélative des brigades de gendarmerie de Paris Charles de Gaulle 1, Paris Charles de Gaulle 2 et Paris Charles-de Gaulle Fret à Roissy-en-France (Val d'Oise) ;

Arrêté du 19 août 2004 relatif à la création du peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie des transports aériens de Lyon à Colombier-Saugnieu (Rhône) ;

Arrêté du 19 août 2004 relatif à la création de la brigade de gendarmerie des transports aériens de Chambéry-Aix les Bains à Motte-Servolex (Savoie) ;

Arrêté du 19 août 2004 relatif à la création du peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie des transports aériens de Marseille à Marignane (Bouches-du-Rhône) ;

Arrêté du 19 août 2004 relatif à la création du peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie des transports aériens de Nice à Nice (Alpes Maritimes) ;

> [Arrêté du 30 mars 2007 portant création de la brigade des transports aériens de Deauville-Saint-Gatien \(Calvados\).](#)

> [Arrêté du 15 juin 2007 portant création du peloton de surveillance et d'intervention des transports aériens de Toulouse \(Haute-Garonne\).](#)

> [Arrêté du 08 octobre 2008 relatif à la dissolution de la brigade de gendarmerie des transports aériens de Saint-Etienne-Bouthéon \(Loire\) et à la création corrélative de la brigade de recherches de la gendarmerie des transports aériens d'Aix-en-Provence \(Bouches-du-Rhône\).](#)

> [Arrêté du 16 mars 2010 portant dissolution de la brigade de gendarmerie des transports aériens d'Ajaccio-Campo Dell'Oro à Ajaccio \(2A\) et création corrélative de la brigade de gendarmerie des transports aériens d'Ajaccio-Napoléon Bonaparte à Ajaccio \(2A\).](#)

*Référence de publication :*

La ministre de la transition écologique et solidaire et le ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense ;

Vu le code de la sécurité intérieure ;

Vu le code de procédure pénale, notamment ses articles 15 et R. 15-22 à R. 15-26 ;

Arrêtent :

### Article 1<sup>er</sup>

Le présent arrêté abroge les arrêtés suivants :

- l'arrêté du 19 août 2004 relatif à la dissolution de la brigade de gendarmerie des transports aériens de Paris Charles de Gaulle à Roissy-en-France (Val d'Oise) et à la création corrélative des brigades de gendarmerie de Paris Charles de Gaulle 1, Paris Charles de Gaulle 2 et Paris Charles-de Gaulle Fret à Roissy-en-France (Val d'Oise) ;

- l'arrêté du 19 août 2004 relatif à la création du peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie des transports aériens de Lyon à Colombier-Saugnieu (Rhône) ;

- l'arrêté du 19 août 2004 relatif à la création de la brigade de gendarmerie des transports aériens de Chambéry-Aix les Bains à Motte-Servolex (Savoie) ;

- l'arrêté du 19 août 2004 relatif à la création du peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie des transports aériens de Marseille à Marignane (Bouches-du-Rhône) ;

- l'arrêté du 19 août 2004 relatif à la création du peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie des transports aériens de Nice à Nice (Alpes Maritimes) ;

- [l'arrêté du 30 mars 2007](#) relatif à la création de la brigade de gendarmerie des transports aériens de Deauville-Saint-Gatien (Calvados) ;

- [l'arrêté du 15 juin 2007](#) relatif à la création du peloton de surveillance et d'intervention des transports aériens de Toulouse (Haute-Garonne) ;

- [l'arrêté du 8 octobre 2008](#) relatif à la dissolution de la brigade de gendarmerie des transports aériens de Saint-Etienne-Bouthéon (Loire) et à la création corrélative de la brigade de recherches de la gendarmerie des transports aériens d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône) ;

- [l'arrêté du 16 mars 2010](#) portant dissolution de la brigade de gendarmerie des transports aériens d'Ajaccio-Campo Dell'Oro à Ajaccio (2A) et création corrélative de la brigade de gendarmerie des transports aériens d'Ajaccio-Napoléon Bonaparte à Ajaccio (2A).

### Article 2

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel des armées*.



La ministre de la transition écologique et solidaire,

Elisabeth BORNE

Le ministre de l'intérieur,

Christophe CASTANER